

Chalus pense à l'autonomie ?

ÉCRIT PAR LA RÉDACTION

17 novembre 2018

Institutions locales : Le retour du débat sur l'évolution statutaire

• *Les déclarations d'Emmanuel Macron, celles d'Ary Chalus, le Cippa qui réclame "un pouvoir guadeloupéen autonome". La semaine qui vient de s'écouler a remis la question statutaire au goût du jour. Quels sont les vrais intérêts en jeu ? Éclairage.*

Un air de changement institutionnel

C'est Emmanuel Macron en visite en Guyane les 27 et 28 octobre qui a rallumé la mèche de la sempiternelle question institutionnelle ou statutaire dans les départements et territoires d'Outre-mer. Les médias ont abondamment commenté l'agacement du président de la République à l'endroit des Guyanais : *"Je ne suis pas le père Noël"*, leur a-t-il signifié. Le chef de l'État a pourtant délivré un message encore plus clair. Il s'est dit *"prêt à ouvrir des sujets constitutionnels s'il apparaît pertinent de le faire et si c'est utile"*. Emmanuel Macron s'est dit disposé à déverrouiller l'amendement Virapoulé qui exclut La Réunion de toute évolution institutionnelle. Bref, le président de la République a annoncé ouvert le champ des évolutions statutaires dans les Outre-mer. En écho, Ary Chalus lui a emboîté le pas samedi 4 novembre, lors de la visite du Premier ministre Édouard Philippe. *"Les réformes institutionnelles doivent être revues pour donner plus de liberté, de capacité d'initiative et de souplesse aux collectivités locales"*, a entonné le président de Région dans son discours. Quelques heures plus tôt, il était présent au colloque

intitulé : “Un pouvoir guadeloupéen autonome” organisé par le Comité d’initiative pour un projet politique alternatif (Cippa), d’Alain Plaisir.

Au premier rang le président du Medef

À la bibliothèque Paul-Mado de Baie-Mahault où se tenait la manifestation, de nombreux militants de la cause indépendantiste avaient pris place : Luc Reinette, Jean-Claude Malo, Christian Céleste, Félix Fléming etc. Ce qui fait dire à un farouche opposant à toute évolution statutaire qui n’a pas souhaité être cité : *“Rien n’a changé. Ce sont les mêmes qui reviennent à la charge”*. Si la fédération socialiste et le PPDG n’ont pas dit mot, Le Modem est opposé à ce que son président, Louis Dessout, considère être un renforcement du colonialisme à moindres frais pour la France. Quant à Patrick Vial-Collet président de la Chambre de commerce, il a fait savoir par communiqué que l’urgence en Guadeloupe n’est pas politique mais économique. Avant cela, au premier rang des présents au colloque du Cippa, se tenait Bruno Blandin. Le président du Medef Guadeloupe y a par ailleurs pris la parole.

Louis Dessout : « Nous ne savons rien gérer »

Le président du Modem Guadeloupe considère que la France n’a plus d’argent. Selon lui, l’État pense qu’il peut garder les Dom à moindres frais. L’Europe est la planche de salut.

Le Courrier de Guadeloupe : Pourquoi le Modem Guadeloupe est-il contre l’évolution statutaire ?

Louis Dessout : La population ne l’a jamais demandé. Elle a toujours répondu non à cette question. L’État remet le couvert parce que la France est confrontée à une crise économique. Elle n’a plus d’argent et cumule une énorme dette. Les Dom sont une variable ajustable dans le budget. Il sera plus commode pour l’État de traiter avec nous dans une organisation

financière séparée de l'ensemble national. C'est un piège grossier.

Jusqu'où l'État est-il prêt à aller dans cette démarche vers l'autonomie ?

Très loin. Il s'agit de nous faire accepter l'idée d'être une minorité entièrement à part, et non un territoire à part entière de la nation. L'État s'exonère ainsi des charges qui lui incombent. Emmanuel Macron reprend la vision des hauts fonctionnaires français. Il s'agit de garder un territoire à cause des frontières qu'elle procure et de continuer à profiter d'un marché protégé, obtenu au prix d'un produit en solde.

Le système actuel n'est pas performant non plus...

Vrai. Nous ne savons rien gérer. Ni l'eau, ni les déchets. 90 % de nos communes sont en déficit. Les grands groupes locaux ou hexagonaux ne savent prospérer qu'à l'abri de toute concurrence. L'économie nourrie de monopoles est une économie coloniale.

Un changement de statut avec des lois adaptées à des intérêts particuliers ne fera que renforcer cette économie coloniale. Il faut relever les défis économiques auxquels nous sommes confrontés. Nous devons trouver les personnes compétentes et probes pour mener à bien les chantiers importants et moraliser la vie publique. La France n'a plus les moyens. Nous devrions discuter avec l'Europe dont nous sommes l'une des frontières spatiale et maritime.

La fin de l'immobilier commercial ?

Selon plusieurs experts-comptables, la filière immobilière est depuis de longues années très prisée par les investisseurs guadeloupéens. Toutes les opérations ne sont pas forcément rentables. Toutefois en Guadeloupe, les banques sont plus enclines à financer les opérations immobilières. En particulier l'immobilier commercial. L'autre préférence des banques demeure les biens de consommation. L'entreprise a en revanche du mal à

trouver des financements. Ainsi, au sein de la zone industrielle de Jarry, si les entreprises peinent à trouver le financement bancaire de leurs investissements, les murs qui sont le théâtre de leurs exploitations n'avaient aucun mal à trouver banque à leur épaisseur. Désormais, restera à savoir quels secteurs les banques appuierons puisque les effets de la loi sur la taxation des biens immobiliers devraient atténuer l'engouement pour cet investissement.